

Les infos

Vendredi 26 juin 2015



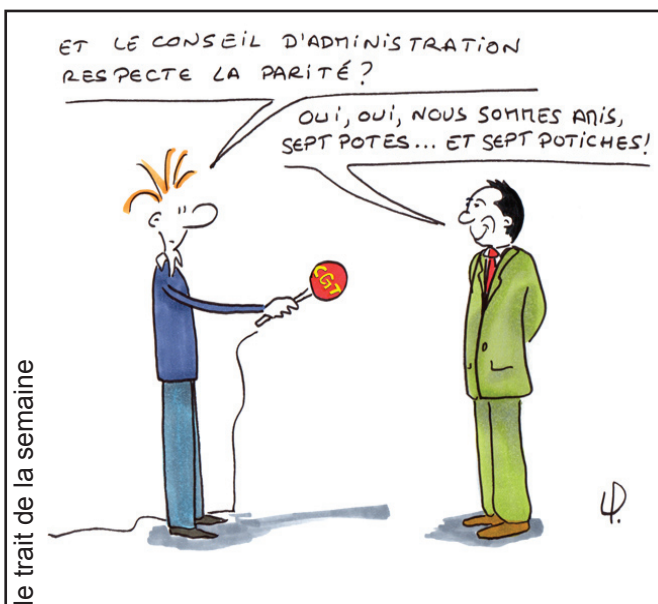
EGALITE : 2-1

« En dessous des attentes », c'est le bilan que nous avons fait lors de la commission de suivi de l'accord Egalité Professionnelle (cuvée 2013 -2015). Concernant l'évolution des effectifs, la féminisation de l'entreprise se poursuit, avec 57% de femmes dans l'effectif total. Mais les femmes sont toujours surreprésentées chez les TMB, et minoritaires chez les cadres. Les recrutements ne suffisent pas à changer les choses (50,2% des recrutements sont des femmes). « On poursuit cet équilibre » a ajouté la représentante de la Direction, notamment en faisant des actions de sensibilisation dans les établissements de formation à forte domination masculine. L'autre levier, la promotion est encore moins efficace : la durée moyenne entre deux promotions accentue l'inégalité : pour les hommes à temps plein elle est de 5 ans et 2 mois, 5 ans et 7 mois pour les cadres. Elle est de 5 ans et 9 mois pour les femmes TMB et pire encore, 6 ans et 1 mois pour les femmes cadres ... sans parler du sacro saint variable, dont sont victimes encore trop de femmes autour du congé maternité, malgré les dispositions précises que nous avons obtenues, inscrites dans l'accord signé par la direction. Une « plus grande discrimination sur le variable » et

« hyper sélectivité des mesures d'augmentation de la RAGB » ne font pas bon ménage avec un traitement efficace de l'inégalité professionnelle. Il faudra donc revenir sur ce bilan lors des prochaines négociations qui vont s'ouvrir en octobre prochain pour renouveler les accords échus.

TECHNOPOLIS

Pour la fin de la première saison du feuilleton, près de 800 votes auront été exprimés lors de la consultation organisée par la CGT sur la signature ou non de l'accord encadrant le transfert des activités de la Défense vers Val de Fontenay. 64% d'entre eux sont favorables à la signature et 36% contre. Se basant pour la plupart sur les informations que nous vous avons communiquées au fil de l'eau (projets, compte-rendus, etc.), beaucoup de réponses étaient motivées. Nous ne nous trompons pas en écrivant que l'accord ne résolvait pas tout et que la commission de suivi et de recours sera déterminante pour un grand nombre de situations individuelles. Nous avons d'ailleurs déjà commencé notre travail en ce sens, en publiant sur nos sites une nouvelle FAQ (Foire Aux Questions) pour permettre à tous d'y trouver éventuellement la réponse à leur propre situation. Toutefois, si la CGT est signataire de l'accord, conformément aux votes des salariés, ce n'est pas sans réserves (cf sites web). En effet, contrairement à ce qu'a affirmé la direction pendant les négociations, la région Ile de France ne constitue pas un bassin d'emploi ou une zone géographique unique. La CGT a donc tenu à souligner que, de son point de vue, le transfert du lieu de travail de La Défense vers Val de Fontenay, constitue de ce fait une modification du contrat de travail des salariés concernés, nécessitant leur accord individuel.



CGT Société Générale

Paris La Défense 92972 CX - Tél : 01.42.14.30.68

cgt.sg@wanadoo.fr

Internet: www.cgtsocgen.fr

Intranet : Portail SG, le groupe, Espace syndical, CGT